

# Code d'éthique



---

## Lettre du Président

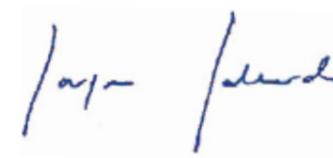
Chez Almirall, nous estimons que chacun a la responsabilité de veiller à ce que nos actions et nos décisions reposent sur des principes de légalité et d'éthique, et ne soient pas motivées par des considérations ou des intérêts d'ordre personnel.

En travaillant chez Almirall, vous vous y engagez auprès de notre communauté (patients, professionnels de santé, prestataires et investisseurs) que nous soutenons chaque jour. Nos Valeurs orientent les décisions que nous prenons en vue d'atteindre nos objectifs stratégiques. Nos Valeurs définissent notre culture, la manière dont nous travaillons ensemble et la manière dont nous interagissons les uns avec les autres ainsi qu'avec les patients, les professionnels de santé, les investisseurs et les autres parties prenantes.

Notre engagement à l'égard de notre communauté inclut notamment la culture professionnelle que nous entretenons chez Almirall. Notre culture est constamment renforcée par notre Noble Purpose : placer les patients au cœur de nos actions, dans le but de transformer leur monde en les aidant à concrétiser leurs espoirs et leurs rêves pour mener une vie saine. Elle est pour nous une source d'inspiration pour obtenir le meilleur de nous-mêmes, tout en donnant du sens à nos efforts et à notre travail au quotidien.

Notre travail implique une grande responsabilité, qui exige de notre part non seulement de l'excellence, mais aussi le respect des normes les plus strictes. Dans le cadre de cette responsabilité, j'ai le plaisir de partager avec vous ce Code d'éthique. Ce Code d'éthique fixe les normes de comportement que nous devons respecter, tout en maintenant une conduite cohérente avec la Noble Purpose d'Almirall, ses Valeurs et sa culture d'entreprise.

La réussite d'Almirall dépend de vous. Je compte sur votre engagement à l'égard de ce Code d'éthique et sur vos efforts assidus en vue de poursuivre la mise en place d'une culture souple, collaborative, entrepreneuriale et courageuse, favorisant un avantage compétitif par le biais de l'innovation.



Jorge Gallardo,  
Directeur et Président

# Index

## 1

### L'engagement d'Almirall

- 1.1 Nous sommes Almirall
- 1.2 Nos responsabilités
- 1.3 Gouvernance d'entreprise et système de conformité

## 2

### Notre équipe Respect mutuel

- 2.1 Développement humain et environnement de travail
- 2.2 Diversité et inclusion : tolérance zéro à l'égard de la discrimination ou du harcèlement
- 2.3 Santé et sécurité au travail

## 3

### L'entreprise Protection des actifs de l'entreprise

- 3.1 Sauvegarde des actifs
- 3.2 Intégrité au sein de l'entreprise
- 3.3 Recherche et développement

## 4

### Nos parties prenantes Respect des règles

- 4.1 Protection de nos patients et de nos consommateurs
- 4.2 Professionnels de santé et représentants gouvernementaux
- 4.3 Prestataires
- 4.4 Autres partenaires de choix

## 5

### Au service de la communauté et de la société

- 5.1 Notre engagement social
- 5.2 Environnemental
- 5.3 Dans le monde entier

---

1

---

# L'engagement d'Almirall

- 1.1** Nous sommes Almirall
- 1.2** Nos responsabilités
- 1.3** Gouvernance d'entreprise et système de conformité

# Notre Noble Purpose

Transform the patient's world by helping them realize their hopes and dreams for a healthy life.

Dans le cadre de notre Noble Purpose, notre conduite doit être conforme avec les Valeurs d'Almirall.

Chez Almirall, nous sommes fiers de la confiance que nous accordent les patients, nos clients ainsi que les parties prenantes. Ce Code d'éthique englobe notre engagement à l'égard de nos Valeurs et de notre conduite éthique.



## 1.1

### Nous sommes Almirall

La science est notre DNA. Nous sommes une entreprise biopharmaceutique leader axée sur la santé de la peau qui travaille en partenariat avec des professionnels de la santé pour appliquer la science en vue de répondre aux besoins non satisfaits des patients et leur permettre de vivre une vie plus saine.

Chez Almirall, nous sommes résolument engagés auprès de notre communauté (patients, professionnels de santé, prestataires et investisseurs) pour lesquels nous travaillons chaque jour. Nous avons conscience que notre engagement consiste, entre autres, à atteindre nos objectifs stratégiques en faisant ce qu'il faut, en agissant en toute intégrité, en faisant preuve de responsabilité, et en nous conformant aux réglementations liées à notre activité, et à l'environnement dans lequel nous intervenons.

**Chez Almirall, nous nous sommes engagés à contribuer de manière positive auprès de nos communautés ainsi qu'auprès de la société en général. Nous avons d'ailleurs mis en place une stratégie de durabilité/ESG, qui inclut l'intégration de questions environnementales, sociales et éthiques dans le processus décisionnel. Les critères ESG sont présents dans les activités quotidiennes et à tous les niveaux de l'entreprise.**

Dans le but de soutenir nos communautés, et dans le cadre de notre Noble Purpose, notre conduite doit être en accord avec les Valeurs d'Almirall. Chez Almirall, nous sommes fiers de la confiance que nous accordent les patients, nos clients ainsi que les parties prenantes. Ce Code d'éthique englobe notre engagement à l'égard de nos Valeurs et de notre conduite éthique.

## Nos Valeurs

Nous travaillons en respectant les Valeurs d'Almirall : **Caring, Dedicating, Dynamic, Expert.**

Ancrées dans le tissu de culture d'Almirall, ces Valeurs nous aident à gagner la confiance que nous accordent les patients, les professionnels de santé et les parties prenantes.





## 1.2

### Nos responsabilités

Notre conduite est guidée par le respect des lois et réglementations applicables, de l'équité, de l'intégrité et de la transparence. Toute personne travaillant pour Almirall, que ce soit en tant que salarié ou dans le cadre d'un partenariat commercial, est tenue de respecter les normes exposées dans ce Code d'éthique. Chez Almirall, nous estimons que chacun de nous a la responsabilité de veiller à ce que nos actions et nos décisions reposent sur des principes de légalité et d'éthique, et ne soient pas motivées par des considérations ou des intérêts d'ordre personnel.

Chez Almirall, nous accordons de l'importance au fait que les employés(ées) puissent s'exprimer à propos de tout ce qui les préoccupe. Notre compagnie a tout intérêt à identifier et à résoudre toutes les inquiétudes le plus vite possible. Almirall applique une politique de non représailles. Cela signifie que les employés(ées) qui soulèvent des questions ou des préoccupations en toute bonne foi sont protégés de tout type de comportement de rétorsion.

### Nos responsabilités :

**1. Connaître et appliquer les normes de comportement définies dans ce Code d'éthique, ainsi que les politiques et procédures développant et complétant ces normes.**



**2. Signaler les incidents ou comportements qui pourraient être contraires aux valeurs ou aux normes exposées dans le présent Code d'éthique en :**

- discutant avec votre responsable ;
- ayant une conversation avec le service des ressources humaines ou votre contact régional en matière de conformité ;
- utilisant l'outil SpeakUp! pour signaler un incident ou un comportement.



## 1.3

### Gouvernance d'entreprise et système de conformité

En tant qu'entreprise cotée en bourse et dans l'intérêt des marchés financiers, du public en général et de notre communauté, Almirall assure la transparence dans le cadre de ses communications et de ses opérations. A ce titre, Almirall s'est engagée à remplir toutes les exigences légales découlant des réglementations sur les valeurs mobilières applicables.

Almirall estime qu'il faut accorder à toutes les parties prenantes la même possibilité de suivre les développements de l'Entreprise.

Chez Almirall, nous devons tous veiller à ce que la prévention des risques soit assumée dans nos secteurs fonctionnels respectifs. Notre leadership constitue un atout pour atteindre cet objectif.

- Le **Conseil d'administration** est le principal organe directeur. Il définit les politiques et stratégies générales d'Almirall, et surveille la conformité à l'égard des lois et réglementations.

1

- Le **Comité de Direction** assure la direction conformément aux lignes directrices générales établies par le Conseil d'administration et/ou déléguées par celui-ci au Directeur général.

2

- Le **Comité de gouvernance** soutient et supervise la mise en œuvre et la mise à jour des différents systèmes de gestion des risques.

3

- Le **Service juridique** s'occupe de la surveillance des risques juridiques et intègre une équipe de conformité mondiale et de confidentialité, dont la fonction première est de définir la politique et de surveiller les risques associés à ces politiques.

4

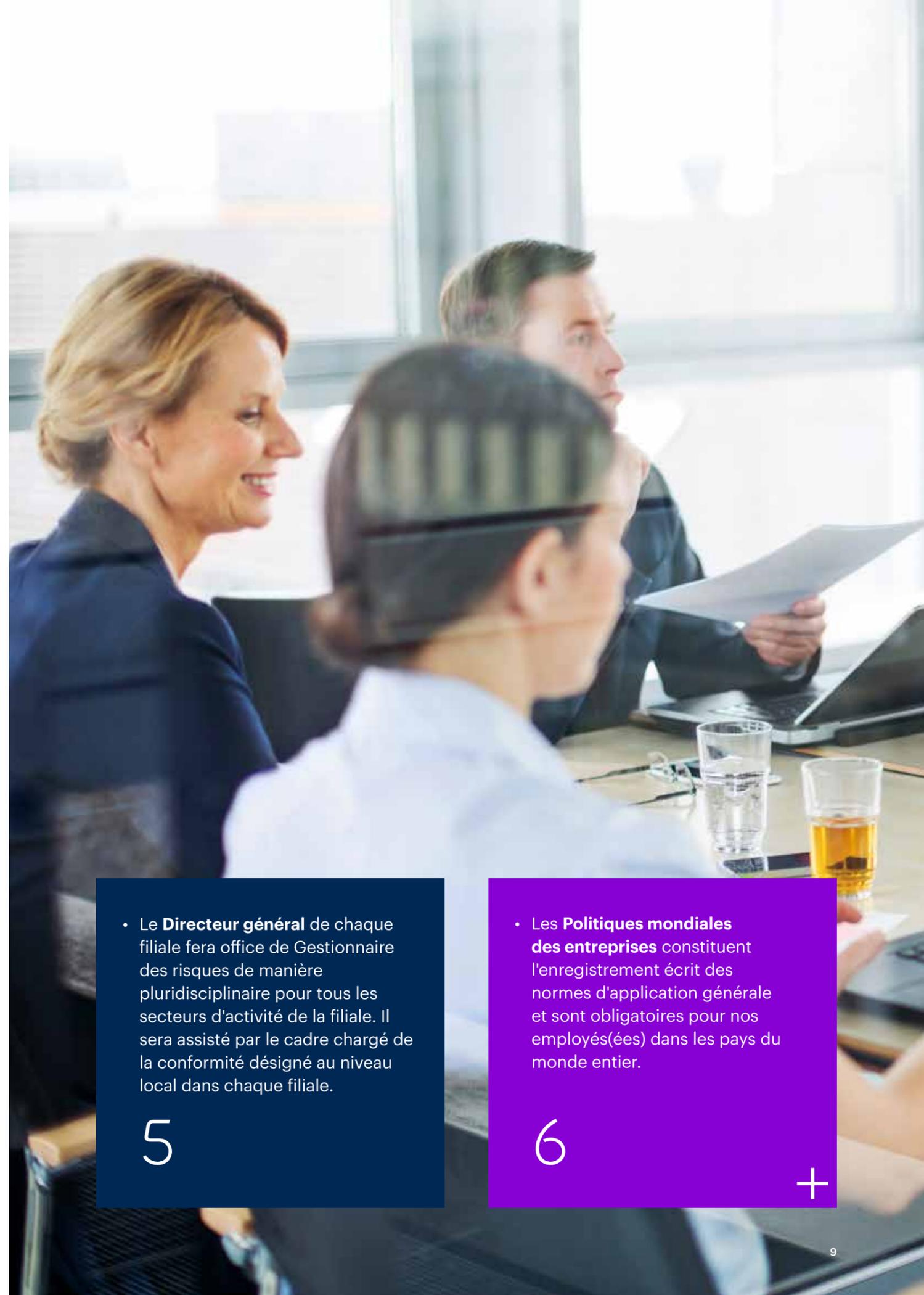
- Le **Directeur général** de chaque filiale fera office de Gestionnaire des risques de manière pluridisciplinaire pour tous les secteurs d'activité de la filiale. Il sera assisté par le cadre chargé de la conformité désigné au niveau local dans chaque filiale.

5

- Les **Politiques mondiales des entreprises** constituent l'enregistrement écrit des normes d'application générale et sont obligatoires pour nos employés(ées) dans les pays du monde entier.

6

+



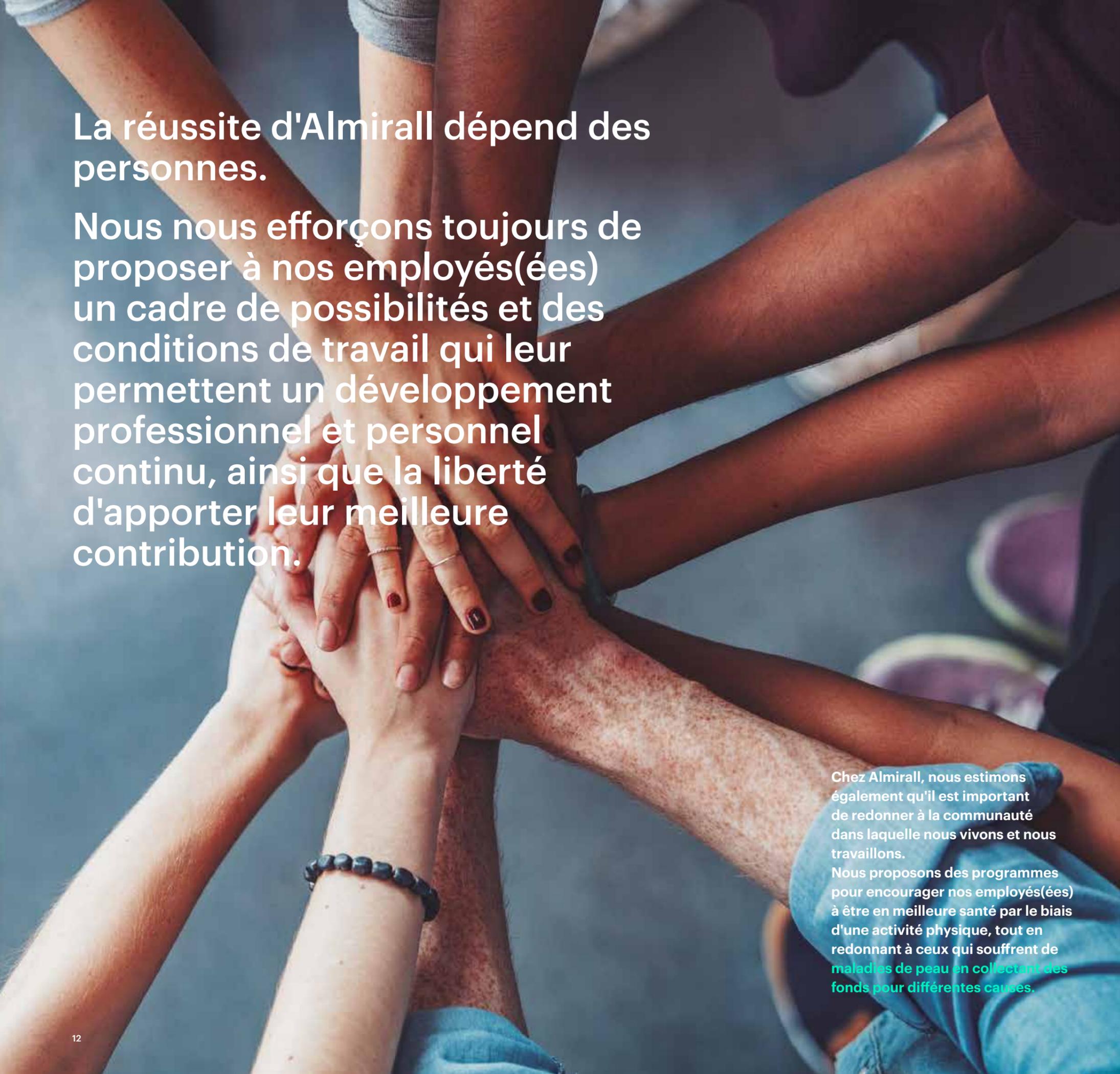
---

# 2

---

## **Notre équipe** Respect mutuel

- 2.1** Développement humain et environnement de travail
- 2.2** Diversité et inclusion : tolérance zéro à l'égard de la discrimination ou du harcèlement
- 2.3** Santé et sécurité au travail



La réussite d'Almirall dépend des personnes.

Nous nous efforçons toujours de proposer à nos employés(ées) un cadre de possibilités et des conditions de travail qui leur permettent un développement professionnel et personnel continu, ainsi que la liberté d'apporter leur meilleure contribution.

Chez Almirall, nous estimons également qu'il est important de redonner à la communauté dans laquelle nous vivons et nous travaillons.

Nous proposons des programmes pour encourager nos employés(ées) à être en meilleure santé par le biais d'une activité physique, tout en redonnant à ceux qui souffrent de **maladies de peau en collectant des fonds pour différentes causes.**

---

## 2.1

### Développement humain et environnement de travail

Chez Almirall, notre but est d'être à l'avant-garde, en travaillant toujours avec dynamisme pour comprendre et mettre en œuvre des solutions qui permettent à nos employés(ées) de bénéficier du meilleur environnement de travail possible.

Almirall est fermement résolu à **encourager une culture qui favorise la croissance de tous les employés(ées)**. L'un des moyens d'atteindre la croissance personnelle est le développement personnel. Pour soutenir la volonté de se développer aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan personnel tout en améliorant les performances, nous proposons chaque année un **plan de formation interne** complet à tous nos employés(ées).

Les employés(ées) ont également accès à un **Guide de développement personnel**. Ce guide propose des outils visant à faciliter votre développement et votre croissance chez Almirall. Il contient des informations, des conseils, des méthodologies, des initiatives de formation et des ressources en ligne qui associent nos Valeurs d'entreprise à leur application pratique au quotidien.

Chez Almirall, nous soutenons le besoin de chacun de trouver un certain équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, par le biais d'heures de travail flexibles. **Turn it Flex**, initiative lancée en 2019, offre davantage de flexibilité au travail ainsi que la possibilité de gérer votre propre planning. Elle comprend une série de mesures visant à assouplir nos horaires de travail, pour permettre aux employés(ées) de bénéficier d'un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Chez Almirall, nous sommes convaincus que la **santé et le bien-être** de nos employés(ées) sont également liés à un mode de vie sain. La promotion d'une alimentation équilibrée dans nos restaurants d'entreprise et la création de salles de sport dans les centres de travail sont quelques exemples de mesures adoptées par l'entreprise à cet égard.

Enfin, nous encourageons les employés(ées) à se focaliser sur votre bien-être par le biais d'actions comme notre partenariat avec Sworkit et le programme +YouFeelFit.

## 2.2

### Diversité et inclusion : tolérance zéro à l'égard de la discrimination ou du harcèlement

Chez Almirall, nous estimons que chacun de nous mérite d'être traité avec respect. En tant qu'employés(ées) chez Almirall, vous êtes tenu(e)s d'afficher des comportements calqués sur les principes d'inclusion, de respect mutuel et d'intégrité. Les comportements qui transgressent nos Valeurs ne seront pas tolérés. En ce sens, tout type de harcèlement physique, sexuel, psychologique ou moral, abus d'autorité ou toute autre conduite générant un environnement d'intimidation ou d'offense vis-à-vis des droits personnels, ne sont pas permis chez Almirall.

Tous les employés(ées) d'Almirall doivent veiller à ce que toutes nos relations de travail reposent sur le respect mutuel et l'égalité. Almirall n'acceptera aucun comportement discriminatoire en raison de la race, de l'âge, du sexe, de l'état civil, de l'orientation sexuelle, des opinions politiques, de la religion ou de toute autre condition personnelle, physique ou sociale de ses employés(ées), et/ou **d'autres caractéristiques qui rendent nos employés(ées) uniques.**

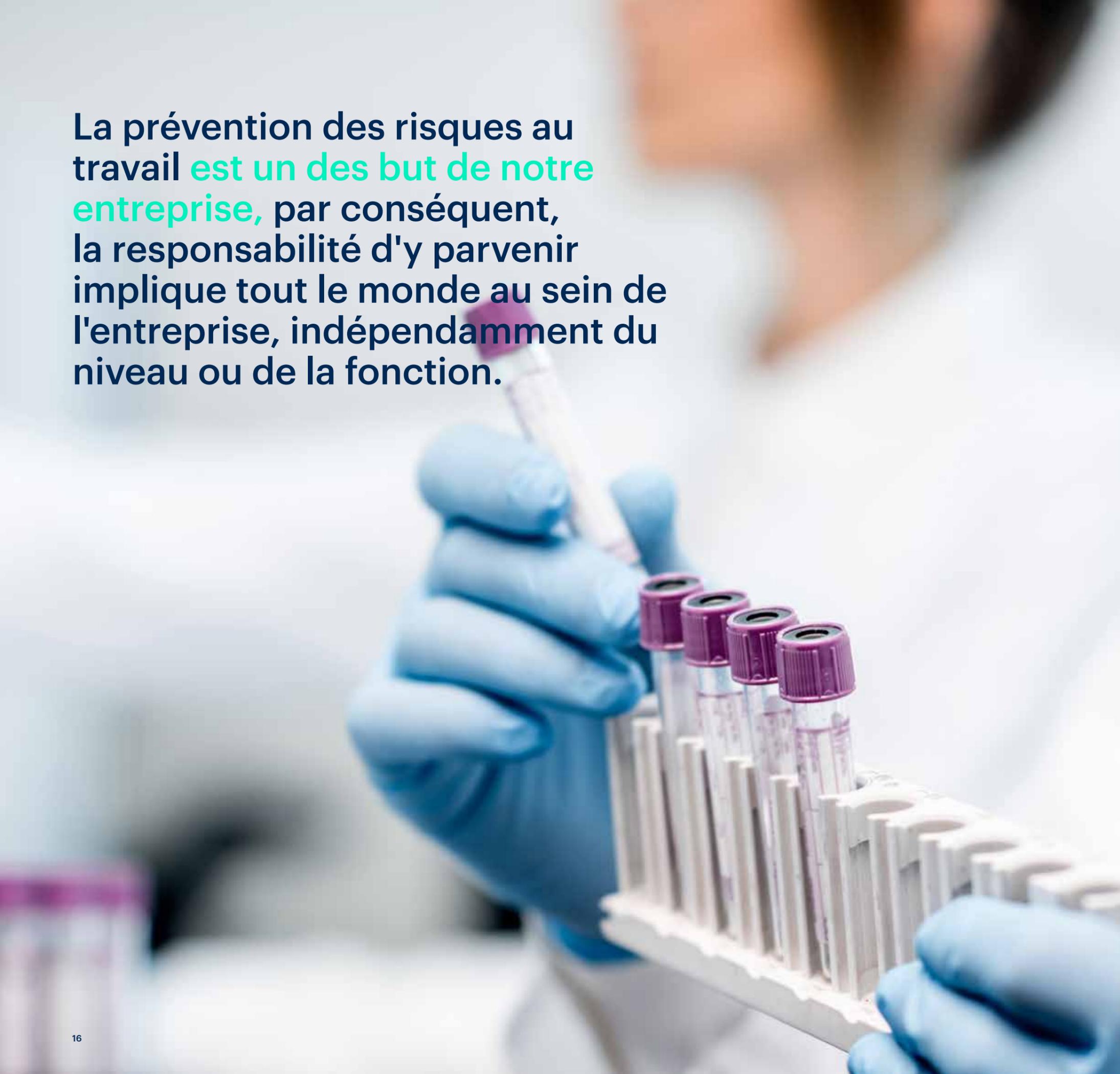
Comme le montre le Plan espagnol actuel pour l'égalité, Almirall encourage l'égalité de traitement de tous les employés(ées), quel que soit leur sexe, en ce qui concerne les opportunités, l'accès à l'emploi, la formation, les promotions et les conditions de travail.

De même, les relations entre nos employés(ées) et les parties externes doivent être régies par le respect professionnel, la confiance et la collaboration mutuelle.

Si vous observez une conduite discriminatoire ou abusive susceptible de constituer un cas de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation, ou si vous avez connaissance d'une telle conduite, **adoptez les mesures raisonnables pour l'empêcher de continuer** et signalez-la à votre responsable, au service des ressources humaines ou via l'outil SpeakUp!.



Almirall estime  
**que la diversité**  
fait les meilleures  
équipes  
et favorise  
l'innovation.



La prévention des risques au travail **est un des buts de notre entreprise**, par conséquent, la responsabilité d'y parvenir implique tout le monde au sein de l'entreprise, indépendamment du niveau ou de la fonction.

---

## 2.3

### Santé et sécurité au travail

Almirall dispose d'une politique globale de santé et de sécurité au travail, qui définit la santé et la sécurité en tant que priorité pour l'organisation. Almirall a été l'une des premières entreprises, et l'un des premiers laboratoires chimico-pharmaceutiques, en particulier, à obtenir la certification de son système conformément à la norme internationale ISO 45001:2018 (qui remplace la norme préalable OHSAS 18001:2007, pour laquelle Almirall détenait une certification depuis 2007).

Tous les employés(ées) d'Almirall doivent participer avec l'entreprise à la prévention des risques professionnels. Chacun de nous a l'obligation d'assurer sa propre sécurité, ainsi que celle de ceux avec lesquels nous travaillons.

Notre intranet corporatif comporte des sections spécifiques consacrées aux questions de santé et de sécurité au travail, qui englobent la politique d'entreprise globale correspondante, ainsi que les procédures et instructions obligatoires. D'autres questions peuvent être soulevées avec l'équipe Santé et Sécurité, chargée d'évaluer et de soutenir l'organisation en matière de santé et de sécurité au travail, et en matière de bien-être.



---

# 3

---

## **L'entreprise**

### Protection des actifs de l'entreprise

- 3.1** Sauvegarde des actifs
- 3.2** Intégrité au sein de l'entreprise
- 3.3** Recherche et développement

# L'entreprise

Chez Almirall, tous les employés(ées) doivent prendre le plus grand soin de protéger la réputation d'Almirall en s'efforçant toujours de faire ce qu'il faut et d'agir en toute intégrité.

Nous respectons nos parties prenantes et nous nous soucions des actions susceptibles d'exposer Almirall à des risques ou d'engager la responsabilité éventuelle de nos administrateurs, directeurs ou représentants légaux.

## 3.1

### Sauvegarde des actifs

#### Informations confidentielles

Almirall considère les informations comme l'un de ses actifs les plus précieux. Les informations non divulguées qui appartiennent, ou se rapportent, à Almirall seront considérées comme confidentielles et privées et seront soumises au secret professionnel. Les informations confidentielles ne peuvent pas être mises à la disposition de tiers sans l'autorisation expresse de la personne responsable du secteur ou du département impliqué chez Almirall. Avant de fournir des informations, tous les arrangements légaux nécessaires doivent être en place, par exemple un accord de confidentialité ou accord similaire.

Nous considérons que le Code d'éthique favorise la sauvegarde et la protection des informations confidentielles. Cette obligation reste valable même une fois que votre relation avec Almirall se termine.



#### Chez Almirall nous :

- nous conformons à toutes les Politiques d'entreprise et autres réglementations internes pour l'administration des informations confidentielles et réservées de l'Entreprise ;
- utilisons, conservons et protégeons tous les documents associés à Almirall de manière adéquate et dans la plus stricte confidentialité ;
- mettons en place les sauvegardes appropriées dans le cadre de la manipulation d'informations confidentielles ;
- nous abstenons d'utiliser des informations confidentielles dans un intérêt personnel.

## Propriété intellectuelle

Notre propriété intellectuelle est le résultat de nos efforts collectifs. Elle appartient à Almirall et constitue l'un de nos actifs incorporels les plus précieux.



Almirall a mis en place des Politiques d'entreprise et des normes pour l'administration de la Propriété intellectuelle. Les employés(ées) d'Almirall doivent respecter et préserver la Propriété intellectuelle ainsi que le droit d'utilisation relatif à l'équipement de l'entreprise, à ses licences, brevets, marques commerciales, marques, conceptions industrielles et, en règle générale, tout autre projet élaboré ou créé par Almirall, indépendamment du fait qu'il résulte de notre activité professionnelle ou de celle de tiers.

## Chez Almirall nous :

- **respectons les droits de Propriété intellectuelle qui appartiennent légitimement à des tiers, sans les imiter, les usurper ou les détourner ;**
- **nous efforçons d'innover chaque jour par le biais de nos propres projets R&D ;**
- **défendons avec honnêteté les attributs et la qualité pharmaceutique de nos propres produits, en plus de notre expérience et de la connaissance approfondie de nos produits, que nous continuons de surveiller, en assurant une prestation de service qualifiée auprès de la communauté scientifique et des patients ;**
- **ne sollicitons pas de brevets de blocage pour fausser la concurrence ;**
- **sollicitons la protection et l'exclusivité assurées par les systèmes de brevet actuels dans n'importe quel pays du monde, sur la base, dans tous les cas, de l'innovation découlant de nos efforts en matière de recherche et de développement.**

## Image d'entreprise, communications et réputation d'Almirall

Almirall considère son image de marque et sa réputation comme essentiels afin de préserver la confiance avec notre communauté. Nos employés(ées) sont responsables de l'image publique d'Almirall en appliquant au quotidien les valeurs d'entreprise : *Caring, Dedicating, Dynamic, Expert*.

Par ailleurs, chez Almirall nous assurons la liaison avec les moyens de communication qui souhaitent en savoir plus sur notre entreprise et sur nos activités.



Les interventions publiques effectuées par les employés(ées) d'Almirall pour représenter l'entreprise, aussi bien dans le cadre de la performance de leur aptitude professionnelle que dans l'exercice de leurs fonctions de représentation, sont alignées sur la stratégie et vérifiées avec les responsables opérationnels et le service des communications externes pour garantir la précision et la responsabilité.

Les informations concernant les performances financières et l'activité d'Almirall sont gérées par nos équipes chargées des relations avec les investisseurs et des finances.

## Chez Almirall nous :

- **suivons les lignes directrices applicables en matière d'image de marque publiées par l'entreprise ;**
- **effectuons des communications précises et responsables auprès de nos parties prenantes et représentants des médias ;**
- **respectons et appliquons les guides et procédures relatifs aux réseaux sociaux dans le cadre des communications avec nos parties prenantes des médias ou des réseaux sociaux, en faisant preuve de bon sens et de prudence quant aux informations partagées ;**
- **veillons à ce que les informations rendues publiques sur les sites Internet d'Almirall soient complètes et objectives.**

Les interactions avec les médias représentent une partie importante de notre environnement. Tous les employés(ées) travaillant chez Almirall doivent collaborer en vue de coordonner les communications externes avec le plus grand professionnalisme.



---

## 3.2

### Intégrité au sein de l'entreprise

Chez Almirall, nous apprécions la confiance acquise grâce à la conformité aux lois, aux réglementations et aux codes régissant l'industrie pharmaceutique. Entre autres, nous nous engageons à suivre les exigences requises en matière de :

---

Réglementations financières



---

Contrôle des exportations-Sanctions commerciales



---

Antitrust



---

Protection des données



## Réglementations financières

Chez Almirall, nous devons gérer les ressources financières de manière responsable et conformément aux lois applicables et aux politiques internationales. Nos actions doivent être régies par les principes de rationalité et de contrôle des coûts. Almirall a mis en place un certain nombre de politiques et de procédures permettant d'exercer un contrôle approprié sur les ressources financières, et donc d'empêcher la malversation ou le détournement de ressources en vue d'intérêts personnels, d'activités illégales ou à des fins sans rapport avec l'activité d'Almirall. Nous prenons grand soin de protéger les actifs financiers et de les garder en sécurité.

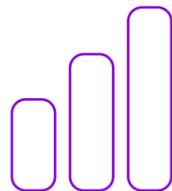
Nous devons veiller à ce que les informations fournies à nos parties prenantes donnent un aperçu réel de la situation financière actuelle. Nous ne devons jamais faire délibérément de fausse déclaration ou de déclaration trompeuse, ni de saisie dans un quelconque rapport, enregistrement de publication ou demande de remboursement.



## Contre le blanchiment d'argent

Almirall s'engage à se conformer à toutes les règles internationales et nationales applicables contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Chez Almirall, nous nous engageons à nous conformer à toutes les réglementations fiscales et à coopérer avec les autorités fiscales afin d'identifier des pratiques fiscales frauduleuses et de lutter contre celles-ci, pour veiller à ce que ce principe soit respecté. Almirall mènera ses activités avec des partenaires et des prestataires de bonne réputation, en agissant dans le meilleur intérêt de la société tout en cherchant à atteindre les objectifs commerciaux à long terme d'Almirall.



### C'est pourquoi, chez Almirall :

- nous gérons les ressources financières de manière responsable, conformément aux lois applicables et aux politiques internes ;
- nous faisons preuve de discernement dans le cadre de nos échanges avec des partenaires potentiels ;
- nous faisons tout notre possible pour agir avec la diligence requise ;
- nous signalons toute transaction ou activité irrégulière ou suspecte.

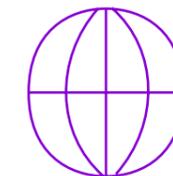


## Contrôle des exportations- Sanctions commerciales

Les sanctions internationales sont des restrictions imposées par les pays ou les organisations internationales (ex., ONU, Union européenne, États-Unis, OCDE, etc.), pour influencer la conduite d'autres pays ou organisations. Les sanctions peuvent restreindre les relations d'affaires avec des pays particuliers, ou entre des personnes, entités ou organisations particulières.

Tous les employés(ées) engagés dans des activités de commerce extérieur doivent veiller au respect des contrôles de commerce extérieur.

Almirall ne peut s'engager qu'après de nouveaux partenaires commerciaux qui ne figurent pas sur des listes de parties sanctionnées au niveau national ou international. Les employés(ées) doivent veiller à ce qu'aucun embargo ou sanction ne s'applique à leurs partenaires commerciaux.



### C'est pourquoi, chez Almirall :

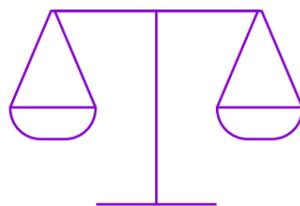
- nous vérifions et respectons les réglementations et les restrictions commerciales applicables dans les pays et les juridictions où nous exerçons notre activité ;
- nous agissons avec diligence ;
- nous conservons un enregistrement des transactions ;
- nous signalons toute violation suspectée des lois, réglementations ou restrictions commerciales.



## Antitrust

Almirall soutient la libre concurrence. Les lois antitrust, sur la concurrence et autres lois associées sont conçues pour préserver et encourager la concurrence loyale, protéger la libre entreprise et s'assurer que les entreprises n'essaient pas d'exclure et/ou de boycotter leurs concurrents ou d'abuser de leur position de marché.

Certaines pratiques anti-concurrentielles sont à éviter à tout prix, notamment la fixation des prix, le partage de marché, le trucage d'offres, les accords collusoires avec des clients, l'échange d'informations sensibles sur le plan stratégique avec des concurrents et l'abus de position dominante sur le marché.



## C'est pourquoi, chez Almirall :

- nous nous conformons aux lois sur la concurrence applicables et nous n'empêchons pas la concurrence légitime d'une quelconque manière anti-concurrentielle ;
- nous demandons un avis juridique en cas de doute ;
- nous collaborons pleinement avec les autorités en cas d'examen ;
- nous sommes vigilants et respectueux et nous obéissons à toutes les lois et réglementations anti-trust/anti-concurrence dans l'intérêt des partenaires, des prestataires et des clients ;
- nous n'échangeons et ne partageons jamais d'informations commerciales sensibles du point de vue de la concurrence, comme les prix, les remises, les parts de marché ou les plans stratégiques, avec les concurrents ;
- nous signalons les pratiques ou comportements potentiellement anti-concurrentiels.

## Protection des données

Le droit au respect de la vie privée est un droit humain fondamental. Almirall traite les données personnelles de ses employés(ées), patients et médecins, ainsi que d'autres types de données, avec le plus grand respect à l'égard de leur confidentialité, et conformément aux lois applicables en matière de protection des données personnelles.



## C'est pourquoi, chez Almirall :

- nous traitons les données personnelles à des fins spécifiées, explicites et légitimes uniquement ;
- nous respectons les principes de respect de la vie privée applicables, en particulier la minimisation, la précision, la limitation de stockage, l'intégrité et la confidentialité ;
- nous sélectionnons avec soin les tierces parties chargées de traiter, ou d'accéder à des données personnelles dont Almirall est responsable ;
- nous assumons la responsabilité des activités de traitement réalisées, en documentant toutes les décisions prises concernant les données personnelles de nos parties prenantes ;
- nous respectons à tout moment la vie privée des personnes.



---

### 3.3

## Recherche et développement

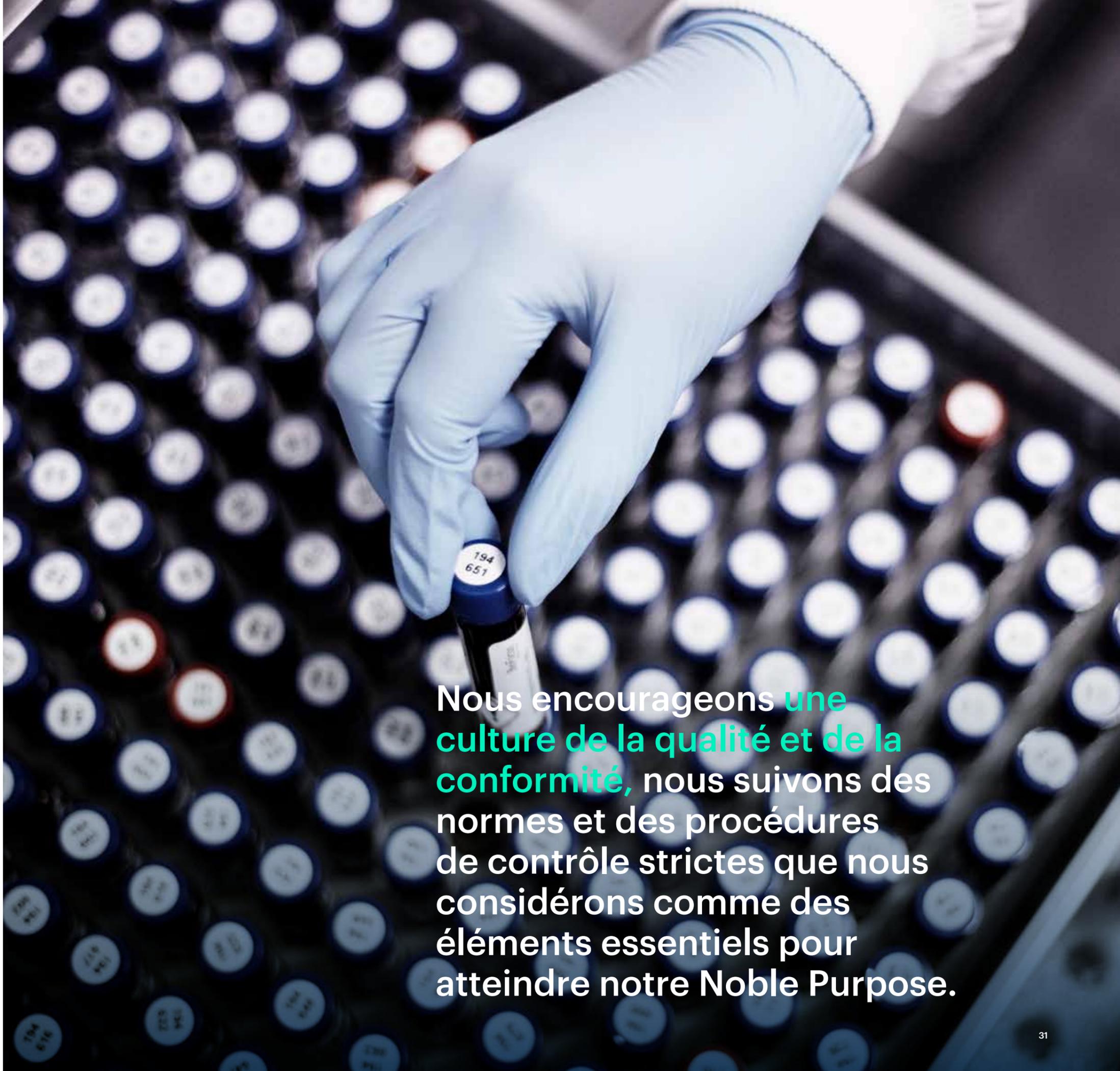
Le processus de recherche et développement (R&D) chez Amirall est empreint d'innovation pour ajouter de la valeur des observations, idées et technologies scientifiques ou cliniques les plus récentes aux phases de développement clinique les plus avancées, ainsi qu'à l'inscription réglementaire et la commercialisation ultérieure de nos traitements.

Nous respectons les principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et de bonnes pratiques cliniques (BPC) et nous veillons à protéger les droits, la sécurité et le bien-être de tous les participants en rapport avec nos activités R&D.

De la création d'un nouveau programme de recherche à l'enregistrement d'un nouveau produit pharmaceutique, notre priorité est l'innovation, l'assurance qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments qui en résultent. Toutes ces étapes doivent être suivies conformément aux réglementations éthiques, et aux critères applicables établis par le conseil international pour l'harmonisation (International Conference Harmonisation - ICH).

Dans le cadre de la conception de nos études non-cliniques et de nos relations avec les sociétés de recherche contractuelle (CRO), nous devons toujours demander le respect rigoureux de toutes les réglementations afin de donner la priorité au bien-être des participants. Le but d'Amirall est d'atteindre un équilibre bénéfices-risques et de veiller à ce que les meilleurs intérêts des participants et des médecins soient toujours pris en compte.

Quand il est nécessaire de mener des recherches avec des animaux, nous respectons rigoureusement toutes les réglementations applicables en matière d'inclusion d'animaux dans la recherche.



Nous encourageons **une culture de la qualité et de la conformité**, nous suivons des normes et des procédures de contrôle strictes que nous considérons comme des éléments essentiels pour atteindre notre Noble Purpose.



## Activité industrielle et qualité

L'activité industrielle d'Almirall doit toujours se conformer à tous les permis, autorisations administratives et exigences légales pour la fabrication de produits pharmaceutiques, d'ingrédients actifs et d'autres composants.

Dans toutes nos actions et décisions industrielles, la priorité doit être donnée aux points suivants : contrôle rigoureux de la qualité pharmaceutique de nos produits, respect des réglementations pertinentes, service adéquat auprès de nos clients, amélioration et innovation permanentes, ainsi que coopération et transparence avec les autorités concernées.

## Gestion de la qualité et de la sécurité de notre produits

La qualité est indispensable dans le cadre de la recherche, du développement et de la distribution de produits sûrs auprès de nos patients. La recherche pharmaceutique est un processus long et coûteux, qui est par ailleurs fondamental pour respecter les lois et les principes d'éthique acceptés sur le plan international, de même que pour collaborer avec les autorités sanitaires concernées afin d'obtenir des médicaments innovants et utiles, d'améliorer la qualité de vie des patients, et d'assumer les responsabilités de l'entreprise.

Tous les médicaments destinés à l'usage humain fabriqués directement ou indirectement par Almirall, ainsi que les ingrédients actifs utilisés comme matières premières, doivent être fabriqués et qualifiés conformément aux principes et aux lignes directrices des bonnes pratiques de fabrication (BPL) applicables. Il est essentiel de maintenir des normes d'excellente qualité dans le cadre de notre activité et de notre réputation auprès des patients et des autorités sanitaires.

De plus, nous réaliserons des audits de nos prestataires et/ou fabricants externes afin de garantir une conformité rigoureuse à l'égard de ces exigences et d'établir des accords de qualité avec tous nos partenaires, distributeurs et licenciés dans tous les pays, afin de garantir la conformité aux exigences techniques et de qualité.



## Sécurité et pharmacovigilance

La sécurité des patients revêt une importance capitale pour Almirall. Par conséquent, nous respectons toutes les exigences légales applicables, et nous exigeons la même chose auprès de nos sociétés de recherche contractuelle.

Notre système de pharmacovigilance est opérationnel en permanence afin de détecter et de gérer en conséquence toutes les informations sur des réactions indésirables en rapport avec nos produits conformément aux exigences légales applicables.

Nous mettons en place des accords pour l'échange d'informations sur la sécurité des produits avec nos partenaires, distributeurs et licenciés dans chaque pays autour du monde, et nous disposons d'une base de données centralisée contenant des informations sur la sécurité de nos produits, afin de nous conformer aux réglementations actuelles en matière de pharmacovigilance.

## C'est pourquoi, chez Almirall :

- nous respectons les principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et de bonnes pratiques cliniques (BPC) ;
- nous sommes engagés vis-à-vis de l'innovation, de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité de nos médicaments et nous veillons à ce que nos partenaires respectent les mêmes engagements ;
- nous veillons à ce que notre activité industrielle respecte toujours toutes les exigences légales pour la fabrication de produits pharmaceutiques ;
- nous suivons la sécurité de nos produits afin de détecter et de gérer toutes les informations concernant des événements indésirables.

---

# 4

---

## **Nos parties prenantes** Respect des règles

- 4.1 Protection de nos patients et de nos consommateurs
- 4.2 Professionnels de santé et représentants gouvernementaux
- 4.3 Prestataires
- 4.4 Autres partenaires de choix



---

## 4.1

### Protection de nos patients et de nos consommateurs

---

#### Engagés vis-à-vis de la science, engagés vis-à-vis de vous

Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes impliquées dans les domaines de la recherche et des soins de santé. Nous veillons à entretenir des relations solides et transparentes avec les patients, les professionnels de santé et toutes les autres parties prenantes principales.

La promotion et la commercialisation des produits Almirall repose sur des activités qui sont éthiques et conformes aux codes et réglementations de l'industrie. Nous recherchons l'excellence en termes d'intégrité. Nous plaçons l'innovation au cœur de toutes nos actions ; toujours dévoués à notre Noble Purpose. La sécurité, la qualité et l'efficacité des produits Almirall est primordiale.

Nous interdisons formellement à nos employés(ées) ou partenaires commerciaux d'agir de manière contraire aux principes d'intégrité et de travail éthique.

**Nous nous efforçons de faire ce qu'il faut pour les patients et les consommateurs, et pour protéger leur intérêts. La volonté de faire avancer la science et de proposer des médicaments et des produits qui répondent aux besoins des patients et des consommateurs est au cœur de notre Noble Purpose et de nos Valeurs. Nos Valeurs nous servent de cadre pour prendre des décisions, en veillant toujours à agir correctement.**



En réalisant notre mission, nous agissons avec une intégrité optimale et nous nous chargeons de veiller à ce que nos produits soient développés avec une qualité parfaite et répondent aux besoins de nos patients et de nos consommateurs.

Nous considérons la sécurité comme un élément clé dans tous nos actes et faisons tout notre possible pour instaurer la confiance avec les prescripteurs et les utilisateurs finaux de nos produits.

Nous avons construit un modèle d'entreprise qui valorise la qualité et la sécurité pour veiller à ce que les patients et les clients bénéficient de résultats optimaux. Nous sommes reconnus en tant que spécialiste en dermatologie et partenaire de confiance.

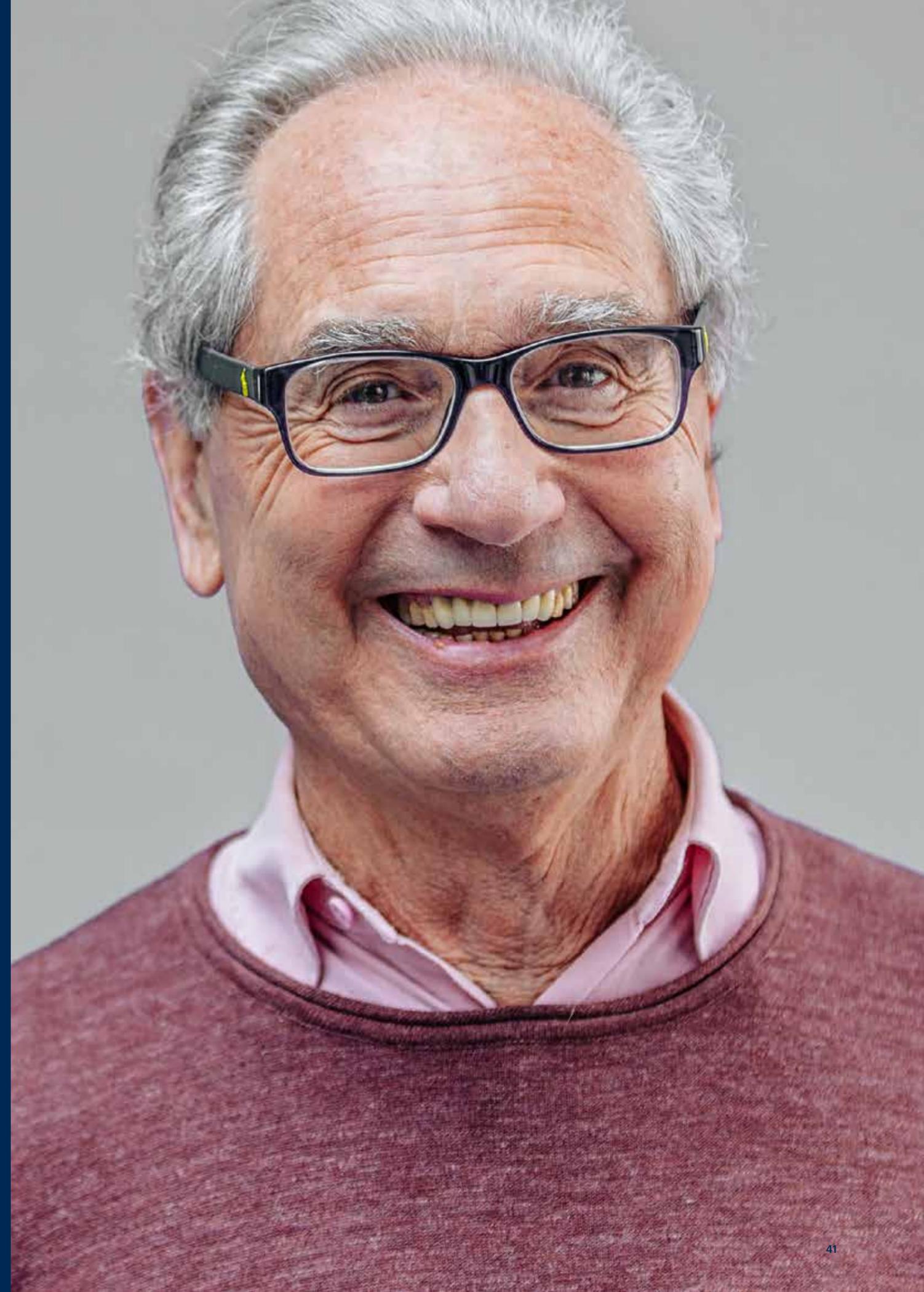
Nous sommes soumis à plusieurs codes et réglementations industriels dans les pays où nous intervenons. Nos activités promotionnelles, matériaux et activités commerciales respectent les normes éthiques, médicales et scientifiques les plus strictes. Si les lois locales, les codes de l'industrie ou les politiques d'Almirall prévoient des normes plus sévères, nous observons l'exigence la plus stricte. Nous sommes fiers d'assurer la promotion appropriée et éthique de nos produits.

Nos activités scientifiques sont clairement distinctes de la promotion de nos produits. Par conséquent, elles ne dissimulent et n'utilisent jamais à mauvais escient notre recherche pour influencer des professionnels de santé et autres de manière inappropriée.

**Nous fournissons aux professionnels de santé, aux patients et aux consommateurs des informations précises, factuelles et opportunes. Nous reconnaissons qu'il est important que nos clients, patients et consommateurs aient accès aux informations dont ils ont besoin pour pouvoir déterminer la meilleure voie à suivre.**

**La sécurité de nos médicaments et de nos produits est primordiale pour nous. C'est pourquoi nous avons mis en place des mécanismes de signalement de sécurité. Toute personne qui entendrait parler d'un effet secondaire, d'une réaction indésirable ou d'une quelconque autre préoccupation en terme de sécurité humaine en rapport avec un produit Almirall, y compris un manque d'efficacité éventuel, doit le signaler sur le portail du site Internet d'Almirall « Signaler un évènement indésirable » <https://www.almirall.com/home/contact-us>, ou auprès du service médical de la société intervenant au niveau régional, dans les 24 heures.**

**Tous les employés(ées) et sous-traitants sont formés pour veiller à ce que les responsabilités en matière de contrôle et de signalement de la sécurité soient bien comprises. Nous faisons notre possible pour assurer la sécurité, la qualité et l'efficacité de nos produits pour nos patients et nos consommateurs, en garantissant la conformité de nos procédures à l'égard des réglementations de bonnes pratiques.**





---

## 4.2

### Professionnels de santé et représentants gouvernementaux

---

#### Transparence des interactions avec notre communauté

Almirall s'est engagée à entretenir une culture de transparence. Nous sommes ouverts à propos de nos relations financières avec les professionnels de santé et les partenaires commerciaux. Nous sommes profondément convaincus qu'à travers la collaboration, nous pouvons proposer des solutions de pointe aux patients, et c'est ce qui motive nos interactions professionnelles. Nous apprécions la transparence dans tout ce que nous faisons et à ce titre, chez Almirall, nous veillons à ce que tous les transferts de valeur aux professionnels de santé et responsables gouvernementaux reposent sur une juste valeur marchande et soient soumis à une intention légitime.

Dans le cadre de ses interactions avec les professionnels de santé, Almirall respecte les principes clés suivants :

### Décisions médicales indépendantes

Nos employés(ées) ne doivent jamais agir d'une manière susceptible d'être perçue comme influençant les décisions de manière inappropriée pour prescrire, utiliser ou recommander l'utilisation d'un produit Almirall.

### Transparence

Les interactions entre les représentants d'Almirall et les professionnels de santé doivent être transparentes, parfaitement documentées et divulguées publiquement conformément aux lois et réglementations applicables, et aux codes de conduite professionnels appropriés.

### Équité

Les professionnels de santé que nous engageons pour assurer une prestation de service pour Almirall, ou au nom de la société, perçoivent à ce titre une rémunération cohérente avec la juste valeur marchande correspondant à ce service.

La culture d'Almirall encourage la crédibilité et la confiance que nous accordons nos parties prenantes et les solutions que nous leur proposons.

### Accord contractuel

Tous les professionnels de santé assurant une prestation de service pour Almirall doivent conclure un accord contractuel écrit avant la prestation des services pour lesquels ils ont été engagés. L'accord doit documenter :

- a/ Services recherchés.
- b/ Détail de la manière dont les services seront rendus.
- c/ Délai de fourniture estimé.
- d/ Rémunération à la juste valeur marchande pour la prestation de service assurée.
- e/ Documentation et utilisation du produit de travail.
- f/ Responsabilités des professionnels de santé en matière de conformité.

### Besoin commercial légitime

L'engagement de la part d'un professionnel de santé à assurer une prestation de service auprès d'Almirall doit reposer sur un besoin commercial légitime bien défini et documenté. Nous n'engageons pas de professionnels de santé dans le but d'établir des relations, ni comme un moyen d'influencer des décisions de prescription en contrepartie de quelque chose, par exemple, par incitation ou récompense vis-à-vis de l'achat, de la prescription ou de la recommandation d'un produit Almirall.

Almirall ne tolère aucun transfert de valeur à ses clients, y compris à des professionnels de santé, au-delà des interactions commerciales légitimes, pré-approuvées et bien documentées. Les cadeaux (en dehors des articles pédagogiques pré-approuvés d'une valeur minimale, lorsqu'ils sont autorisés par la loi et la réglementation) et/ou un type de divertissement quelconque pour les professionnels de santé ne sont pas permis et ne peuvent en aucun cas être proposés par l'un de nos employés(ées) ou partenaires commerciaux.



Toutes les interactions d'Almirall avec des professionnels de santé ont pour objectif d'améliorer les connaissances et de faire progresser la science et la médecine dans l'intérêt ultime du patient. Voici quelques-unes de nos interactions courantes avec des professionnels de santé :

- a/ Informations concernant les tendances et développements actuels en matière de soins de santé et de pratique médicale ayant un impact sur nos produits.
- b/ Réponse à une/des demande(s) de renseignements sur les données scientifiques et cliniques relatives à nos produits et/ou à des états pathologiques associés.
- c/ Demande de conseil auprès d'experts médicaux qualifiés en vue de développer des stratégies et des initiatives scientifiques ou commerciales.



**Interactions promotionnelles,** visant à informer les professionnels de santé sur des produits approuvés commercialisés par l'entreprise, y compris des informations objectives concernant les bénéfices et les risques, ainsi que les états pathologiques associés à ces traitements.



**Interactions liées à des études de marché,** conçues pour obtenir un retour d'information de la part de la communauté sanitaire à propos de certaines considérations de développement commercial.





Notre conduite doit être guidée en permanence par l'éthique, l'équité et l'intégrité, en plus des Valeurs d'Almirall, favorisant ainsi la crédibilité et la confiance de nos parties prenantes à notre égard et vis-à-vis des solutions que nous leur proposons.

L'intégrité et une conduite éthique sont des éléments essentiels de la culture et des pratiques commerciales d'Almirall. Almirall affiche une tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption et attend de ses employés(ées) et sous-traitants une conduite intègre, un jugement éclairé et un comportement toujours adéquat. Quelles que soient les coutumes ou pratiques locales, nous ne proposons et n'offrons rien de valeur à quiconque, y compris vendeurs, consultants, prestataires, professionnels de santé, responsables gouvernementaux ou patients, pour influencer incorrectement leurs décisions, remporter ou conserver un marché ou gagner un avantage commercial pour Almirall.

Nous devons éviter les actions susceptibles de générer une perception d'influence inappropriée et ne jamais essayer de faire quoi que ce soit par le biais d'un tiers que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes. Nous veillons à ce que tout geste d'hospitalité offert dans le cadre de réunions d'entreprise soit approprié et conforme à nos lignes directrices internes, et ne soit jamais excessif. N'oubliez pas que les lois anti-corruption les plus strictes s'appliquent à nos interactions avec les responsables gouvernementaux – y compris les professionnels de santé qui travaillent pour les systèmes de santé publique.

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'équipe de conformité mondiale et de confidentialité.

Les employés(ées) et les sous-traitants doivent assimiler et suivre les politiques anti-pots-de-vin et anti-corruption d'Almirall et toutes les lois anti-pots-de-vin et anti-corruption applicables dans le cadre de votre travail chez Almirall. La pratique des pots-de-vin est illégale, quel que soit la région du monde où nous travaillons. C'est à nous de nous exprimer et de signaler un éventuel cas de corruption présumé. Nous devons par ailleurs avoir des conversations franches afin d'évaluer des situations qui pourraient être exposées à la fraude, à des pots-de-vin ou à la corruption. Si vous avez connaissance d'un affaire de pot-de-vin ou de corruption, vous devez immédiatement en faire part à votre responsable, au service des ressources humaines ou encore utiliser l'outil SpeakUp!.

L'intégrité et le courage commencent par la responsabilité individuelle. Si l'on s'efforce toujours de faire ce qu'il faut, d'agir honnêtement, de manière éthique et ouverte, et de s'exprimer si quelque chose ne semble pas correct, nous faisons preuve d'intégrité individuelle et de courage. Il appartient à chacun de nous de savoir ce que l'on attend de nous, d'empêcher les pots-de-vin et la corruption, en respectant les politiques d'Almirall et en signalant tout problème.

## 4.3

### Prestataires

Almirall s'approvisionne avec détermination, en mettant en place des relations éthiques, durables et de collaboration avec ses prestataires. Chez Almirall, nous estimons que des relations de collaboration avec les prestataires permettent d'identifier de nouvelles approches innovantes susceptibles de contribuer à notre réussite mutuelle.

Notre capacité à trouver les bons partenaires, qui respectent nos Valeurs et nos engagements envers la communauté sanitaire, ainsi que ce Code d'éthique, contribue à la réussite de notre activité.

Almirall demande à tous les prestataires de :

- donner des informations véridiques, complètes et précises dans le cadre des processus de soumission et d'enregistrement, de même que pendant toute la durée de la relation commerciale ;
- accepter de respecter le Code de conduite d'Almirall destiné aux prestataires et de le communiquer à leurs sous-traitants, en informant Almirall en cas de non-conformité ;
- respecter les engagements contractuels et veiller à ce que les sous-traitants susceptibles d'intervenir dans l'approvisionnement, la prestation de services ou les marchandises le fassent également ;
- permettre à Almirall de surveiller le respect des contrats, de vérifier les risques associés à la catégorie de prestation de services ou de marchandises fournies, et de mettre en place des plans d'action corrective appropriés ;
- informer rapidement l'entreprise de toute incidence susceptible d'avoir un impact négatif sur la prestation de biens ou de services, en se montrant proactif pour apporter des solutions.

Chez Almirall, nous travaillons avec un large éventail de prestataires et de vendeurs pour faire avancer nos objectifs commerciaux et fournir des médicaments innovants pour nos patients. Lorsque nous choisissons ces relations, nous sélectionnons des prestataires et des vendeurs qui partagent d'une part notre engagement à l'égard de la qualité, de la constance et de la livraison ; et d'autre part qui sont en accord avec l'engagement d'Almirall vis-à-vis des pratiques commerciales éthiques, de la transparence et de la durabilité. Lorsque nous achetons des biens et services, nous suivons les procédures d'approvisionnement adaptées et proposons des conditions de paiement qui sont justes et appropriées. Nous comptons sur les prestataires pour nous permettre d'exercer notre activité et de créer de la valeur. En travaillant avec l'équipe d'approvisionnement et en suivant les processus définis, nous sommes sûrs de faire appel aux prestataires préférentiels. Cela permet également d'émettre les bons de commande nécessaires à l'avance.

Tous les prestataires et vendeurs sont soumis à des évaluations de diligence raisonnable définies, visant à s'assurer qu'ils sont les partenaires les plus appropriés pour Almirall et qu'ils sont capables d'assurer la qualité de production que nous attendons. Nous soutenons activement diverses petites entreprises et nous veillons à ce que nos conditions commerciales n'aient pas un impact négatif sur ces organisations.

## 4.4

### Autres partenaires de choix

Almirall adhère à des accords de collaboration pour développer et commercialiser des produits pharmaceutiques dans plusieurs pays. Nous recherchons activement à :

Almirall fait preuve de transparence avec ses partenaires, et attend de tous ses partenaires le respect de ce Code d'éthique.

- apporter de nouveaux médicaments aux patients, qui améliorent sensiblement les traitements actuellement disponibles en dermatologie médicale ;



- collaborer au développement clinique avec les universités, les institutions, la biotechnologie et les entreprises pharmaceutiques ;



- trouver la bonne innovation pour répondre à tous les besoins non satisfaits des patients ;



- coopérer avec les médias, par le biais du service de communications externes de l'entreprise, pour assurer la transparence au niveau de notre compagnie et de nos produits dans l'intérêt du patient.



---

# 5

---

## Au service de la communauté et de la société

- 5.1 Notre engagement social
- 5.2 Environnemental
- 5.3 Dans le monde entier



## 5.1

### Notre engagement social

Chez Almirall, nous sommes fermement résolus à garantir le respect des droits de l'homme dans tous les secteurs et à tous les niveaux de notre organisation commerciale. Cet engagement se concrétise par la mise en œuvre de politiques d'entreprise appropriées, conçues pour garantir le respect scrupuleux des principes et valeurs fondamentaux promus par les principales organisations internationales des droits de l'homme, en particulier les Nations Unies (ONU) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Chez Almirall, nous devons agir en ayant pleinement conscience de ce qui nous entoure et des besoins sociaux dans les différents pays et cultures où nous exerçons notre activité. Nous devons nous impliquer dans les initiatives de responsabilité sociale encouragées par l'entreprise. Nous dirigeons le projet « Take care of yourself », avec le site web [www.cuidatusalud.com](http://www.cuidatusalud.com). Le projet propose des conseils de mode de vie afin que les citoyens puissent prendre en main leur propre santé.

Almirall est membre du Conseil d'administration de la fondation Integra depuis 2004. Cette fondation (organisation à but non lucratif) gère des médiations pour renforcer l'emploi des personnes issues de groupes socialement exclus.

De plus, afin de faciliter certains changements pour encourager des modes de vie plus sains, nous menons des actions spécialement ciblées sur les patients et leur environnement.

Notre engagement à l'égard des patients s'étend à plusieurs initiatives de la société civile. Nous collaborons activement à des projets de parrainage développés par le biais de notre relation avec l'Université des patients, au sein de l'Université autonome de Barcelone. Toutes ces initiatives ont pour but d'améliorer la qualité des soins de santé par le biais du développement des informations, de la formation et des activités de recherche.

Afin de créer des emplois pour les personnes issues de groupes socialement exclus, Almirall participe à différents types d'actions de responsabilité sociale dans des pays émergents et dans le Tiers monde, notamment en collaborant à des projets de formation pour les professionnels de santé dans des centres sanitaires, ou en contribuant à des fonds de responsabilité sociale et à des organisations non-gouvernementales.

Enfin, nous collaborons à des initiatives culturelles en parrainant des projets musicaux et en encourageant la culture populaire dans les villes où sont établis nos centres de travail.

## 5.2

### Environnemental

La protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique font partie de la stratégie d'entreprise d'Almirall, conjointement avec notre Noble Purpose. En plus d'assurer la stricte conformité aux réglementations et obligations légales, nous avons mis en œuvre notre propre politique environnementale pour relever les normes, avec un fort engagement à plusieurs niveaux de l'organisation, à l'égard de la protection de l'environnement, de la gestion efficace et durable des ressources, de l'utilisation d'énergies renouvelables, ainsi que de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique par le biais de programmes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Chaque année, la mise en œuvre de notre politique environnementale fait l'objet d'une certification conformément à la norme internationale ISO 14001:2015 sur nos sites opérationnels en Espagne (depuis 2004) et en Allemagne (depuis 2013). Almirall emploie également un système de gestion de l'énergie certifié en vertu de la norme ISO 50001:2018. Ces processus de certification exigeants examinent toutes nos activités en matière de R&D, de fabrication des ingrédients pharmaceutiques actifs, ainsi que de fabrication et de vente en gros de produits pharmaceutiques.



### La politique environnementale d'Almirall repose sur les engagements suivants :

1. Protection de l'environnement en encourageant son intégration dans les processus de travail quotidiens de l'entreprise.
2. Gestion efficace et durable des ressources, recours aux énergies renouvelables et engagement à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.
3. Amélioration constante des performances, en respectant les exigences légales applicables et d'autres exigences auxquelles Almirall adhère volontairement.
4. Formation, implication et participation des employés(ées) d'Almirall et des entreprises partenaires.

Il appartient à tous les employés(ées) travaillant chez Almirall d'avoir conscience de cette politique d'entreprise et de l'appliquer dans leurs secteurs d'activités respectifs. Pour soutenir les employés(ées), notre intranet corporatif dispose de sections spécifiques consacrées aux questions de protection de l'environnement, qui englobent la politique d'entreprise globale correspondante, ainsi que les procédures obligatoires et instructions à caractère contraignant pour le personnel, et d'autres informations d'intérêt et de référence.

Au niveau corporatif, Almirall dispose d'une équipe chargée de l'environnement, qui évalue et soutient l'organisation en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.



### 5.3

## Dans le monde entier

Le siège d'Almirall se trouve à Barcelone (Espagne). Notre expansion internationale fait de nous une entreprise compétitive de référence dans le secteur pharmaceutique international, en particulier en Europe, où nous avons des filiales dans de nombreux pays.

La croissance internationale est l'un de nos objectifs stratégiques. Nous travaillons au renforcement de la position d'Almirall dans les pays où nous possédons déjà des filiales, et nous analysons les opportunités d'investissement dans de nouveaux marchés, en plus de constituer des alliances stratégiques avec d'autres compagnies pharmaceutiques internationales. Nos Valeurs doivent être transmises sans exception dans chacune de nos filiales et dans chaque partenariat. Elles doivent se refléter dans notre relation mutuelle, avec les patients, les professionnels de santé, les intervenants et les investisseurs.

Les produits développés par l'intermédiaire de notre programme propriétaire de recherche et de développement (R&D), ainsi que d'autres produits tiers dont la licence a été accordée à Almirall (licence interne ou autres scénarios de collaboration), sont promus et commercialisés par le biais du réseau de ventes de l'entreprise ou d'une autre manière.

Almirall commercialise également ses propres produits R&D par le biais d'accords de collaboration avec d'autres entreprises pharmaceutiques multinationales (licence externe) afin de renforcer la présence des médicaments Almirall sur les marchés où nous ne disposons pas de filiales opérationnelles et pour compléter la présence de nos médicaments sur d'autres marchés.

Les produits Almirall sont actuellement vendus dans plus de 70 pays sur cinq continents.



feel the Science.